

Sport, Éducation Populaire dans un même ministère ! C'est bien ! Ce ministère doit pleinement relever de la mission nationale d'éducation !

Communiqué SECRETARIAT NATIONAL

Il fallait un signal fort pour refonder, et ne pas seulement restaurer, l'ex ministère de la Jeunesse et des Sports. En confiant à Valérie Fourneyron un portefeuille Sport, Jeunesse, Education populaire, Vie associative, le nouveau gouvernement donne ce signal. Cela répond à l'attente massive des personnels et de leurs syndicats. Nous saluons l'intitulé de l'Education populaire, ce qui suppose d'en adopter les démarches fondatrices à l'origine de ce ministère.

EPA aurait préféré un grand ministère de la connaissance et de l'éducation dans lequel la culture, le sport, l'éducation nationale initiale et l'éducation tout au long de la vie auraient trouvé leur place, via des ministères dédiés ou des secrétariats d'Etat. Mais avoir un ministère construit sur plusieurs programmes nationaux (sport, éducation populaire...) est déjà une orientation positive pour tourner la page calamiteuse de la RGPP appliquée à notre secteur. Il s'agit désormais d'en finir avec la gestion méprisante de l'avenue de Ségur, ses logiques de destruction par l'assimilation dont tous les personnels des ministères dits « sociaux » ont souffert.

Aujourd'hui, il nous faut donc faire le pari qu'un rebond est possible, parce qu'il est nécessaire. Si ce ministère ne fait pas mieux que ses prédécesseurs, s'il confirme une gestion résumée à des dispositifs en lieu et place de politiques publiques, il s'exposerait alors à une nouvelle disparition, par manque d'ambition. Ces dernières années, avec comme principal allié objectif le SNAPS-UNSA, EPA n'a pas ménagé ses efforts pour résister, avec souvent des affrontements corsés face à une administration aux ordres d'une politique réactionnaire, face à un secrétariat à la jeunesse ignorant les compétences des personnels techniques et pédagogiques, face à une DJEPVA inexistante, accompagnant la mise à mort des missions, le transfert aux agences de gestion, l'extinction des personnels techniques et pédagogiques, la destruction de la filière administrative issue de l'éducation nationale. Pendant la campagne électorale, EPA s'est adressé à Valérie Fourneyron, à

Vincent Peillon, à l'actuel président de la République, aux candidats des Verts et du Front de Gauche. Nous avons argumenté autour de nos attentes et, sans prétendre avoir influencé, nous sommes convaincus d'avoir tenu toute notre place dans le débat public. Au demeurant l'actuelle ministre du nouveau MSJEPVA nous a longuement répondu. Faisons en sorte que ce ministère s'unifie autour des valeurs éducatives du service public, qu'il dépasse sa vocation désuète d'un passé où il n'était que juxtaposition de poupées russes



le sport surplombant, voire effaçant les autres. Pour qu'un rebond politique soit possible des conditions indispensables sont à réunir.

Reconstruire une administration spécifique au MSJEPVA :

Quitter au plus vite la DRH des ministères sociaux est une condition première. Il faut pour cela reconstruire une vraie direction de l'administration et l'alimenter à partir de la filière administrative de l'Education Nationale. Récupérer les emplois détruits, abroger les instructions méprisant ces agents en augmentant leur temps de travail et méconnaissant volontairement leurs statuts et modes de gestion dépendant du MEN. **Reconstruire une administration spécifique n'est pas suffisant en soit mais c'est une condition première.** Cela doit se faire à tous les niveaux : administration centrale, DRSJEPVA, voire DDSJEPVA.

Sport, Éducation Populaire dans un même ministère ! C'est bien ! Ce ministère doit pleinement relever de la mission nationale d'éducation !

Reconstruire des services territoriaux « dédiés »

Les quatre syndicats représentatifs des personnels techniques et pédagogiques (SNAPS et SEP-UNSA, SNEP et EPA-FSU) ont en commun de demander à sortir les missions et personnels JEP et APS des DDCS et DDCSPP. Si nous ne le faisons pas, les logiques d'assimilation actuelles perdureront et la proximité préfectorale continuera à transformer tous les agents en auxiliaires du ministère de l'Intérieur. Sortir les « PTP » des DDI suppose en faire sortir aussi les personnels administratifs et d'inspection liés aux missions technico-pédagogiques des activités physiques et sportives et de l'éducation populaire.

EPA (40% des personnels JEP) et le SNAPS (80% des personnels APS) ont une position commune consistant à rattacher la gestion de l'ensemble des personnels territoriaux dans une seule entité administrative dédiée : la direction régionale des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative. **Cette DRSJEPVA aurait des Unités Territoriales au niveau de chaque département mais une gestion unifiée au plan régional** favorisant des mutualisations, harmonisant l'action publique de l'Etat au niveau régional, maintenant des articulations départementales.

Ce chantier est urgent. Il doit être entrepris sitôt après l'élection de la nouvelle assemblée nationale pour traduction et mise en application en 2013.

Reconstruire le réseau national des CREPS :

Il faut renouer avec la présence d'un CREPS par Région en Métropole. **Ces établissements doivent redevenir des centres régionaux de l'éducation populaire et des sports.** La politique de destruction des emplois JEP en établissements voulue par la DJEPVA doit immédiatement cesser ! Il faut au plus vite instaurer des conférences régionales avec les mouvements sportifs et les mouvements d'éducation populaire pour que ces établissements soient de véritables lieux de ressources et de formation. Nous y voulons des partenariats authentiques pour partager une ambition commune, cesser d'être dans des procès destructeurs au nom d'une concurrence héritée d'une idéologie étrangère à l'éducation populaire. La contractualisation avec les Régions doit pouvoir assurer les cohérences nécessaires en matière de carte des formations professionnelles afin, là encore, d'éviter les mises en concurrence des mouvements entre eux, pour renouer avec des pratiques solidaires État/régions/autres collectivités/associations.

Affronter l'acte III de la décentralisation :



Si la majorité présidentielle est confirmée en juin prochain aux élections législatives, il ne fait mystère pour personne qu'un acte III de la décentralisation est à prévoir. Préparé avant la fin de l'année 2012, il sera destiné à être opérationnel dès le premier semestre 2013. Les activités de jeunesse relèvent pour beaucoup de compétences partagées avec les collectivités. Mais à bien des égards, les politiques sportives sont aussi tributaires de moyens et d'expertises territoriales. L'Etat ne doit pas se dessaisir de ses responsabilités éducatives tout au long de la vie. Il doit garantir l'égalité des citoyens quels que soient leurs territoires de vie. **EPA n'a jamais été adepte d'une confusion entre les « politiques de jeunesse » et l'éducation populaire.** Ce débat devra être mené avec sérieux mais aussi avec célérité, faute de quoi la décentralisation tranchera dans le vif.

Renouer avec l'emploi public viendra après avoir répondu aux orientations profilées ci-dessus. Donner un sens aux missions, c'est donner du sens aux emplois. C'est organiser leur répartition pour reconstituer une filière administrative indispensable et spécifique, renouveler l'emploi pédagogique, transformer celui d'une inspection faite pour inspecter et conseiller avant tout, pas forcément pour diriger.

***Le secrétariat national EPA, le 21
mai 2012***